

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	9 <sup>ème</sup>
Nom de site	20_LA FAYETTE_75009	Numéro	75109_014_01
Adresse du site	20, rue La Fayette	Hauteur	R+6 (28,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	16/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	16/08/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 20 rue La Fayette et émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz, et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75009 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux fixes émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz, orientées vers les azimuts 0°, 130° et 240°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès toiture à 1m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 3V/m ; 130° < 5V/m ; 240° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 0° : 32,45m pour les faisceaux fixes Azimuts 130° et 240° : 32,25m pour les faisceaux fixes		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Elles resteront installées dans de fausses cheminées
---------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Zone technique	
----------------	--

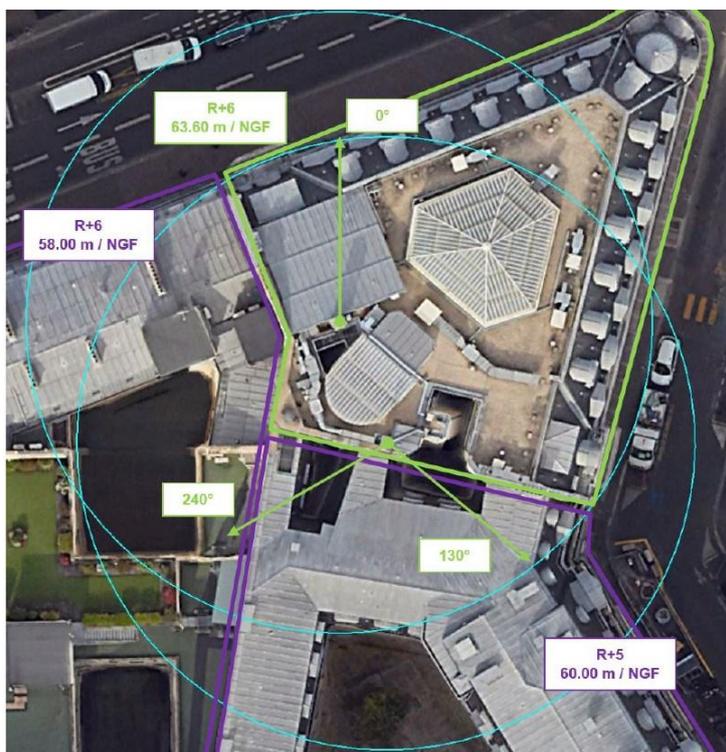
<b>Date :</b>	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>
---------------	-------------------------------------------------------

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 130°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 130°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	25.5 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

AVANT



APRÈS



PAS DE MODIFICATION VISUELLE DEPUIS LA RUE

**Vue des Azimuts**

**Azimut 0°**



**Azimut 130°**



**Azimut 240°**

